

académie  
Lille

RÉGION ACADÉMIQUE  
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Inspection  
Pédagogique  
Régionale  
de Lille

Dossier suivi par

Natalie MALABRE  
IA IPR Histoire Géographie

Téléphone  
03 20 15 60 47  
Fax  
03 20 15 65 14  
Courriel  
[nathalie.malabre@ac-lille.fr](mailto:nathalie.malabre@ac-lille.fr)

Service Commun  
d'Appui aux  
Politiques  
Pédagogiques  
et Educatives

Bureau des  
Politiques à  
l'Éducation à la Santé  
et à la Citoyenneté

SCAPPE/BPESC-2018-  
4871/GH

Dossier suivi par  
Giovanna HAVET  
Gestionnaire

Téléphone  
03 20 15 60 22  
Fax  
03 20 15 65 60  
Courriel  
[ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr](mailto:ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr)

Rectorat de Lille  
20 rue St Jacques  
BP 709  
59033 Lille cedex

Lille, le 29 MARS 2018

La rectrice de région académique  
Rectrice d'Académie  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les  
Principaux et les Provoiseurs  
Mesdames et Messieurs les  
Directeurs des EREA

Objet : Labellisation Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D)  
Références : note de service n°2013-111 parue le 24 juillet 2013 au Bulletin Officiel  
circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015  
Pièce-jointe : dossier de demande de labellisation

182 établissements scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés de l'académie de Lille ont d'ores et déjà obtenu le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable), reconnaissant la qualité de la démarche et des actions engagées dans ce domaine.

Une nouvelle campagne de labellisation est engagée, au titre de l'année scolaire 2017/2018.

Afin d'obtenir cette labellisation, je vous invite à remplir le formulaire ci-joint et l'adresser **par voie électronique uniquement** à l'adresse suivante :

[ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr](mailto:ce.scappe-bpesc@ac-lille.fr), **pour le vendredi 11 juin 2018 au plus tard**. Je vous remercie également de bien vouloir transmettre, à cette même adresse, une présentation des travaux menés au sein de votre établissement sur le thème de l'éducation au développement durable.

Les dossiers seront ensuite examinés par les inspecteurs en charge du dossier « Education au Développement Durable » (EDD).

Les labels seront délivrés lors d'une cérémonie officielle qui sera organisée au cours de l'année scolaire 2018/2019.

Madame Natalie MALABRE, correspondante académique « Education au Développement Durable » Monsieur Cédric DAVID, référent départemental « Education au Développement Durable » pour le département du Nord, Monsieur Vincent HERNU, référent départemental « Education au Développement Durable » pour le département du Pas-de-Calais et mes services sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous remercie pour votre collaboration dans la mise en place de ce dispositif.



Valérie CABUIL